

LA COMBEQ VOUS INVITE À JOINDRE LA PLUS GRANDE ASSOCIATION D'OMBE AU QUÉBEC!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 novembre 2022 – La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) a officiellement lancé sa campagne d'adhésion 2023 en invitant ses 1 350 membres à renouveler leur appui. Elle encourage également leurs collègues des villes, municipalités et MRC voisines à rejoindre les rangs de la plus grande association d'officiers municipaux en bâtiment et en environnement au Québec!

Pourquoi adhérer ou renouveler votre adhésion? Voici les avantages et les services offerts aux membres :

- 33 % de rabais sur toutes les formations inscrites au calendrier;
- Plusieurs webinaires gratuits;
- Formations reconnues menant au diplôme OMBE;
- Rabais exclusifs sur les assurances auto, habitation, etc.;
- Consultations techniques et juridiques de première ligne, sans frais;
- Congrès annuel, ateliers, conférences et outils de référence rédigés par des experts du milieu;
- Réseautage et partage des meilleures pratiques;
- Groupe Facebook exclusif aux membres;
- Représentations nécessaires lors de l'adoption de lois et de règlements;
- [Et plus encore.](#)

Premier webinaire gratuit en 2023 : L'hébergement touristique!

Parmi tous les avantages d'être membre de la COMBEQ, trois webinaires seront offerts gratuitement en 2023. Le premier portera sur l'hébergement touristique, plus précisément sur la législation provinciale applicable, les catégories d'établissements et les différents modes d'intervention des municipalités.

Pour adhérer à la COMBEQ et, ainsi, contribuer à la force du nombre, visitez notre page Web [ADHÉSION 2023](#).



À propos de la COMBEQ

La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de plus de 1 300 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec, et ce, depuis plus de 25 ans. Par l'entremise de formations reconnues et de services exclusifs, les membres sont outillés pour appuyer leurs municipalités dans l'élaboration de plans et de règlements d'urbanisme, lesquels favorisent l'aménagement et le développement de leur territoire, le tout, en tenant compte de l'évolution des lois et de leur application.

- 30 -

Source : Geneviève Gosselin
Coordonnatrice aux communications et aux événements
COMBEQ | 450 348-7178, poste 103 | ggosselin@combeq.qc.ca